

Le 2 mai 2022

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **deuxième jour du mois de mai de l'an deux mille VINGT-DEUX**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Louise Hébert, Gaétane Gaudreau et Constance Ramacieri ainsi que Messieurs William Marsden, Paul-Conrad Carignan et Brian Wharry.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Pierre Martineau, maire.

Le directeur général et greffier-trésorier M. Matthieu Simoneau, est également présent conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

1. Ouverture de la séance

Le maire Monsieur Pierre Martineau procède à l'ouverture de la séance, il est 19h07.

22-05-242

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Paul-C. Carignan
Appuyé par William Marsden
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant le point 10.8, « Acquisition d'un tracteur à pelouse ».

ADOPTÉE

22-05-243

3. Adoption des procès-verbaux

*Il est proposé Gaétane Gaudreau
Appuyé par Constance Ramacieri
Il est résolu*

QUE le procès-verbal de la séance du 4 avril 2022 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

DOSSIERS CULTURELS

Comité culturel

Le comité culturel fait l'analyse des neuf projets déposés dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC pour l'année 2022;

Inventaire du patrimoine bâti

Un appel d'offres sur invitation a été lancé pour l'exécution des travaux de caractérisation des immeubles et des secteurs à potentiel patrimonial – Phase 1. Les soumissions ont été reçus le 21 avril. Rappelons que le ministère exige que les MRC se dotent d'un inventaire d'ici avril 2026.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

Autres interventions

Une entente sectorielle de développement touchant l'égalité Homme-Femme entre les neuf MRC de l'Estrie/Cantons de l'Est, le secrétariat de la condition féminine et de

nombreux organismes concernés a été approuvée et sera mise en oeuvre pour les deux prochaines années dans notre territoire. Les projets financés vont de la sécurité des femmes lors de changements hebdomadaires de garde d'enfant à la mise en oeuvre de mesures de travail inclusives pour la clientèle féminine dans des métiers généralement occupés par les hommes.

FRR FONDS RÉGION RURALITÉ

AMÉNAGEMENT

Plan régional des milieux humides et hydriques

Le comité d'aménagement et le CCDD recommandent une liste de critères afin de sélectionner les milieux humides d'intérêt. Le contexte d'aménagement et les enjeux environnementaux seront ensuite utilisés pour raffiner ou bonifier cette première sélection.

Les MRC limitrophes et les organismes de bassin versant présents dans la MRC ont reçu les fiches d'analyse des bassins versants débordant notre territoire afin qu'elles nous informent sur les enjeux et préoccupations touchant leur territoire respectif. La MRC doit les prendre en compte dans une optique d'analyse par bassin versant. Cette étape permet aussi aux MRC limitrophes de prendre connaissance des enjeux ciblés par la MRC.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Environnement : Tributaires et arbustes

Les modalités du programme de distribution des arbustes ont été communiquées aux municipalités. La distribution aux municipalités se fera à l'écocentre de Magog le 20 mai

Gestion des matières résiduelles : Information, sensibilisation et éducation

Une conférence virtuelle grand public en lien avec le zéro déchet et la réduction à la source sera offerte au courant de mois de mai. Les municipalités seront sollicitées pour diffuser cette activité à leurs citoyens.

Les outils de sensibilisation suggérés sont :

- Aide-mémoire pour le tri des matières dans les trois bacs
- Autocollant pour les bacs indiquant les matières à y déposer
- Banque de textes d'information, sensibilisation et éducation
- Poursuite de la campagne de réduction à la source

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le lancement de la carte géolocalisée des ressources communautaires présentes sur le territoire, projet initié par la CDC Memphrémagog et ayant bénéficié d'un appui financier de la MRC, a eu lieu le 14 avril au Centre communautaire de Magog. Un représentant de la MRC était sur place pour l'occasion.

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'adjoint au CSP et la coordonnatrice aux communications ont participé à la table des dépendances le 29 mars. Le contenu des capsules animées de sensibilisation a été déterminé. Une rencontre pour finaliser le projet est prévu vers la fin mai. La tournée dans les écoles sera à l'automne 2022.

COMITÉ INCENDIE

Schéma de couverture de risques incendie (SCRI)

La permanence de la MRC poursuit le travail de cartographie pour chaque zone de services afin d'analyser les ententes mutuelles conclues entre les municipalités du territoire et évaluer les opportunités d'optimiser la protection incendie par la révision de ces ententes

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois d'avril dernier est déposé aux membres du conseil.

8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport d'inspection forestière du mois d'avril dernier est déposé aux membres du conseil.

22-05-244

8.3 Règlement no 453-2022 modifiant le règlement de zonage 212-2001 – Adoption du second projet

ATTENDU QUE le conseil a adopté un premier projet du règlement intitulé "Règlement no 453-2022 modifiant le règlement de zonage 212-2001 " lors d'une séance ordinaire tenue le 4 avril dernier;

ATTENDU QU'une séance de consultation publique sur le projet de règlement a eu lieu le 2 mai à 18h30;

ATTENDU QU'aucune modification substantielle n'a été apportée;

ATTENDU QUE le conseil doit adopter un second projet de règlement pour tout règlement concernant le zonage en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Il est proposé par Constance Ramacieri

Appuyé par Gaétane Gaudreau

Il est résolu

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Stanstead adopte le second projet de règlement intitulé : "Règlement no 453-2022 amendant le règlement de zonage 212-2001";

ADOPTÉE

9. ENVIRONNEMENT

22-05-245

9.1 Soutien de la Société de conservation du lac Lovering concernant le dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle

ATTENDU QUE la Société de Conservation du Lac Lovering (SCLL) demande à la municipalité du Canton de Stanstead de prolonger son soutien afin de poursuivre le suivi et le contrôle du myriophylle en épi au lac Lovering;

ATTENDU QUE le nouveau Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) permet dorénavant aux associations d'effectuer et de déposer directement leurs demandes auprès des différents ministères, et ce, sans passer par leur municipalité;

Il est proposé par William Marsden

Appuyé par Gaétane Gaudreau

Il est résolu

QUE lors du dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle, le Canton de Stanstead continue de soutenir les associations de protection des lacs et continue de suivre l'évolution de l'environnement;

QUE la municipalité du Canton de Stanstead désigne comme dépositaire de la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'environnement et de la Lutte aux changements climatiques la Société de Conservation du Lac Lovering.

ADOPTÉE

22-05-246

9.2 Embauche des préposés aux rampes de mise-à-l'eau

ATTENDU QUE la municipalité se doit d'embaucher et de renouveler le contrat des préposés aux rampes de mise-à l'eau pour la saison 2022;

***Il est proposé par Brian Wharry
Appuyé par Paul-C. Carignan
Il est résolu***

QUE le conseil renouvelle les contrats de M. Colin Health et embauche Mme Audrey Marcotte-Duval, Messieurs Martin Descôteaux, Étienne Cliche et Adam Swatton à titre de responsables des rampes de mise-à-l'eau pour la saison 2022, aux conditions prévues aux contrats de travail, discutées et convenues avec les membres du conseil;

QUE le conseil autorise et mandate le maire ou en son absence la mairesse suppléante et le directeur général ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité lesdits contrats de travail;

QUE le montant des dépenses est approprié à même les postes budgétaires concernés.

ADOPTÉE

22-05-247

9.3 Demande de soutien de la Fédération Québécoise de Défense des Lacs et Cours d'eau

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de soutien de la Fédération Québécoise de Défense des Lacs et Cours d'eau (FQDLC);

ATTENDU QUE l'orientation stratégique de la FQDLC est de protéger la santé des lacs et des cours d'eau du Québec par la promotion d'actions nationales de prévention, de lutte aux espèces aquatiques envahissantes et d'appui aux acteurs terrains en priorisant le myriophylle à épis;

***Il est proposé par William Marsden
Appuyé par Gaétane Gaudreau
Il est résolu***

QUE le conseil souhaite contribuer à la précampagne de recrutement de la FQDLC, en devenant membre de niveau diamant, pour une cotisation de 1000\$.

ADOPTÉE

22-05-248

9.4 Nomination des personnes chargées de l'application des règlements concernant les rampes de mise-à-l'eau et du stationnement de Georgeville et Fitch Bay

ATTENDU QUE la municipalité doit prévoir par résolution du conseil municipal les personnes qui seront chargées de l'application des règlements concernant les rampes de mise-à-l'eau de Georgeville et Fitch Bay, le tout en vertu de l'article 32 du règlement no 298-2007 sur l'utilisation du Quai de Georgeville ainsi que de l'article 2 paragraphe h) du règlement no 227-2002 concernant les nuisances contre l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes et de l'application du règlement d'interdiction de stationnement;

***Il est proposé par Brian Wharry
Appuyé par Paul. C. Carignan
Il est résolu***

QUE le conseil nomme Mesdames Audrey Marcotte-Duval et Nancy Vanasse et Messieurs Colin Health, Martin Descôteaux, Étienne Cliche, Adam Swatton,

Francis Marcotte-Duval et Alexis Bolduc à titre de personnes chargées de l'application des règlements no 298-2007 et ses amendements sur l'utilisation du Quai de Georgeville et no 227-2002 ainsi que ses amendements, concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes pour la rampe de mise-à-l'eau de Fitch Bay, au parc Forand.

ADOPTÉE

10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

22-05-249

10.1 Acquisition d'un panneau afficheur de vitesse amovible

ATTENDU QUE le comité de voirie recommande l'acquisition d'un panneau afficheur de vitesse amovible (PAVA);

ATTENDU QUE l'adjoint à la voirie a demandé plusieurs propositions;

Il est proposé par Constance Ramacieri

Appuyé par Gaétane Gaudreau

Il est résolu

QUE le conseil autorise l'acquisition d'un PAVA, auprès de la compagnie *Trafic Innovation Inc.*, modèle KAM-15-S, de 15" avec unité solaire de 100W, au coût de 4 991\$ taxes, courroie, installation et livraison en sus, selon la soumission #114963 du 6 avril 2022;

QUE la dépense soit appropriée à même le poste budgétaire no 02 32020 521.

ADOPTÉE

22-05-250

10.2 Octroi du contrat – rechargement de certains chemins municipaux

ATTENDU l'appel d'offres public pour la fourniture de matériel relativement au rechargement des routes non asphaltées de la municipalité, et ce à raison de plus ou moins 13 500 tonnes de pierres concassées;

ATTENDU la réception d'une seule soumission;

ATTENDU l'ouverture publique le 12 avril;

ATTENDU le résultat suivant :

- Construction Goudreau Inc. : 20,98 \$ la tonne métrique taxes en sus

ATTENDU la conformité de la soumission au devis;

Il est proposé par Brian Wharry

Appuyé par William Marsden

Il est résolu

QUE le conseil octroie le contrat pour la fourniture de matériel relativement au rechargement de certaines routes non asphaltées de la municipalité à la compagnie Construction Goudreau inc. à raison de 20.98 \$ la tonne métrique, taxes en sus, et ce à raison de plus ou moins 13 500 tonnes de pierres concassées.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32000 621.

ADOPTÉE

22-05-251

10.3 Octroi du contrat – creusage des fossés

ATTENDU QUE la municipalité a effectué des demandes de prix pour le creusage de fossés;

ATTENDU QUE les propositions reçues se détaillent comme suit (avant taxes):

	Pelle hydraulique	Camion dix roues	MG20B	Pierre 100-200mm
Excavation Renaud Bélanger Inc	(75):110\$/heure (145):135\$/heure	100\$/heure	13.50\$/t.m.	19.95\$/t.m.
R.T.D. Enr.	120\$/heure	95\$/heure	18.50\$/t.m.	23.45\$/t.m.

***Il est proposé par Constance Ramacieri
Appuyé par Paul-C. Carignan
Il est résolu***

QUE le conseil octroie le contrat de creusage de fossés à *R.T.D. Enr.* selon les taux plus haut décrits;

QUE la demande de prix, la proposition et la présente résolution font foi de contrat entre les parties;

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32006 521.

ADOPTÉE

22-05-252

10.4 Octroi de contrat – remplacement de certains ponceaux

ATTENDU QUE la municipalité a effectué des demandes de prix pour le remplacement de certains ponceaux;

ATTENDU QUE les propositions reçues se détaillent comme suit (avant taxes):

	Pelle hydraulique	Camion dix roues	MG20B	Pierre 100-200mm
Excavation Renaud Bélanger Inc	(75):110\$/heure (145):135\$/heure	100\$/heure	13.50\$/t.m.	19.95\$/t.m.
R.T.D. Enr.	120\$/heure	95\$/heure	18.50\$/t.m.	23.45\$/t.m.

***Il est proposé par Gaétane Gaudreau
Appuyé par Constance Ramacieri
Il est résolu***

QUE le conseil municipal octroie le contrat de remplacement de ponceaux à *Excavation Renaud Bélanger Inc.* selon les taux plus haut décrits;

QUE la demande de prix, la proposition et la présente résolution font foi de contrat entre les parties;

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32016 521.

ADOPTÉE

22-05-253

10.5 Octroi de contrat - Tonte de pelouse de certains terrains municipaux – 2022

ATTENDU QUE la municipalité a effectué des demandes de prix pour la tonte de pelouse pour la saison 2022;

ATTENDU QUE les propositions reçues se détaillent comme suit (avant taxes):

- Irrigation Plus : 7,000.00\$

- Nathanael Wharry : 9,750.00\$

***Il est proposé par William Marsden
Appuyé par Paul-C. Carignan
Il est résolu***

QUE le conseil octroie le contrat pour la tonte de pelouse de certains terrains de la municipalité pour la saison 2022 à Irrigation Plus, au montant de 7 000\$, taxes en sus;

QUE le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 32021 521.

ADOPTÉE

22-05-254

10.6 Transport en vrac vers les sites de déchargement

ATTENDU QUE divers travaux doivent être effectués sur les chemins de la municipalité;

ATTENDU QUE ces travaux engendreront des quantités de terre à transporter sur les sites de déchargement des terres;

ATTENDU QUE selon la proposition reçue le 14 avril, Christopher Hatch offre un tarif de 95.00\$/heure avant taxes;

***Il est proposé par Brian Wharry
Appuyé par William Marsden
Il est résolu***

QUE le conseil autorise le transport de la terre engendrée par les travaux sur les chemins municipaux dans les sites de déchargement par Christopher Hatch au montant de 95.00 \$ / heure;

QUE la dépense soit à même le poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

22-05-255

10.7 Ratification de dépenses en voirie

***Il est proposé par Constance Ramacieri
Appuyé par Gaétane Gaudreau
Il est résolu***

QUE le conseil ratifie la dépense engagée par l'adjoint des travaux publics, concernant la réparation du chemin Boynton, pour un montant total de 10,595.02 \$ incluant les taxes, payable à Christopher Hatch (1,037.65 \$) et R.T.D enr. (9,557.37 \$).

QUE le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 32003 521.

ADOPTÉE

RETIRÉ

10.8 Acquisition d'un tracteur à pelouse

11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

22-05-256

11.1 Approbation des comptes payés et à payer

***Il est proposé par Gaétane Gaudreau
Appuyé par Brian Wharry
Il est résolu***

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis/payés pour le mois d'avril 2022, et autorise le directeur général à payer du fonds général les comptes fournisseurs pour le mois d'avril conformément à la liste approuvée;

Total des comptes payés : 293,364.08 \$

Total des comptes à payer : 0,00 \$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois d'avril 2022, pour un montant de 39,796.55\$.

ADOPTÉE

11.2 Rapports des délégations de pouvoir

Les rapports des délégations de pouvoir du directeur général, du responsable de la voirie et des infrastructures et du chef pompier, pour le mois d'avril, sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport du directeur général : 1,472.21 \$
- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures : 924,31 \$
- Rapport du chef pompier : 0,00 \$

22-05-257

11.3 Renouvellement de l'adhésion de la directrice générale adjointe à l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe souhaite renouveler son adhésion à l'ordre des comptables agréés du Québec;

ATTENDU QUE le manuel d'employé stipule qu'avec approbation du conseil, la municipalité débourse 50% de l'adhésion;

Il est proposé par Constance Ramacieri

Appuyé par Brian Wharry

Il est résolu

QUE le conseil approuve le remboursement de 50% du montant du renouvellement de l'adhésion de la directrice générale adjointe à l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec pour un montant de 458.30\$;

QUE la dépense soit appropriée à même le poste budgétaire no 02 13000 494.

ADOPTÉE

12. HYGIÈNE DU MILIEU

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. LOISIRS ET CULTURE

22-05-258

14.1 Désignation des membres et du président du comité de revitalisation

ATTENDU QU'il y a un nouveau conseil en place et qu'il y a lieu de remplacer les anciens membres;

ATTENDU QUE les conseillers suivants : Paul-Conrad Carignan et Louise Hébert ont manifesté leurs intérêts afin de siéger sur le comité de revitalisation;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer tous les membres du comité;

Il est proposé par Constance Ramacieri

Appuyé par Gaétane Gaudreau

Il est résolu

QUE le conseil nomme : Paul-Conrad Carignan comme président du comité et Louise Hébert à titre de membre du Comité d'administration;

QUE le conseil nomme Mesdames Janet Bagnall, SuzAnne Tremblay et Elin Gustafson et Messieurs Alain Parsons et James McGregor à titre de membres du comité.

ADOPTÉE

22-05-259

14.2 Octroi d'un budget pour l'organisation de la Fête nationale

Il est proposé par Brian Wharry

Appuyé par Paul-C. Carignan

Il est résolu

QUE le conseil accorde un budget de 8 000\$ à l'agente de développement communautaire, pour les dépenses engendrées dans le cadre de la fête nationale qui aura lieu le 24 juin prochain;

QUE le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 70290 494.

ADOPTÉE

15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

22-05-259

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Gaétane Gaudreau, il est 20h 23.

M. Pierre Martineau

Maire

M. Matthieu Simoneau

**Directeur général et greffier-
trésorier**